



Famars au fil des jours

N°119 - AVRIL 2019

LE MOT DU MAIRE

J'ai le plaisir de vous présenter le nouveau Famars au Fil des Jours, plus dynamique et attrayant. La maquette a été proposée par trois étudiantes de l'Institut d'Administration des Entreprises. La couleur permettra d'insérer des photos et illustrations. Le remplacement du photocopieur nous permet désormais d'imprimer en couleurs à un prix très raisonnable. L'occasion de vous proposer une lettre d'information plus agréable et variée.

Le budget 2019 a été approuvé le 28 mars par le Conseil Municipal. Fidèles à notre engagement, nous maintenons les mêmes taux d'imposition, parmi les plus bas de l'arrondissement : 14,46 pour la taxe d'habitation, 15,17 pour la taxe foncière bâtie, et 39,31% pour la taxe foncière non bâtie. Une stabilité fiscale remarquable sur deux mandats. L'Etat pourrait s'en inspirer !

Le budget 2019 est fidèle à nos principes : prudence, économies de fonctionnement et investissement sur le patrimoine communal. La salle des sports, construite en 1992, nécessite des travaux de réhabilitation et de transformation. Un investissement nécessaire pour préserver le bâtiment, l'adapter aux besoins des associations, économiser l'énergie. Le projet sera réalisé sur plusieurs années, en fonction des contraintes des utilisateurs et des subventions obtenues. Il est envisagé de contracter un emprunt à taux zéro auprès de la caisse des dépôts, pour augmenter notre fonds de roulement et financer la TVA (récupérée au bout de deux ans). De l'argent « gratuit », mais qu'il faut rembourser.

La commune continuera d'investir pour réaliser des économies, notamment en repensant les modes de chauffage, avec le soutien financier et technique de Valenciennes Métropole, qui crée un poste de conseiller en économies d'énergies partagé. Les travaux d'éclairage public réalisés en 2018 ont permis de diviser les consommations par neuf. La transition écologique est une vraie opportunité, d'autant plus que des subventions sont disponibles. Il faut saluer l'engagement politique de Valenciennes Métropole, dont les financements sont utilisés au maximum par la commune.

Le Conseil Municipal a pris la décision de mettre en vente le presbytère. Ce bâtiment en mauvais état nécessite des travaux de réhabilitation lourde, trop coûteux au regard de son occupation limitée. Il s'agit d'un choix de raison dicté par l'impératif de bonne gestion de l'argent public. Le budget de la commune ne permet pas de financer tous les projets, et il faut arbitrer en fonction des priorités. Le catéchisme sera accueilli à la salle de la ruelle et à la salle LCR.

Spectacle gratuit Puppet-Show Man : vendredi 5 avril à 19h à la salle des fêtes

Le Phénix et la ville de Famars s'associent cette saison pour offrir aux habitants plusieurs spectacles.

Héritier d'une grande famille de marionnettistes chinois, Yeung Fai fait découvrir cet art ancestral en pratiquant inlassablement la manipulation et la fabrication des marionnettes, les faisant voyager à travers le monde. Avec *The puppet-show man*, il séduit non seulement les plus jeunes spectateurs mais il parvient aussi à faire basculer les plus âgés dans un imaginaire extra-ordinaire. On y retrouve tous les ingrédients de contes ancestraux empreints de légèreté et de fantaisie. **A partir de 6 ans.**



Réservation indispensable auprès de la mairie ou du service billetterie du phénix - 03.27.32.32.32

Vendredi
5

SPECTACLE DE MARIONNETTES CHINOISES THE PUPPET-SHOW MAN

A 19h à la salle des fêtes. **Gratuit**
Adultes et enfants à partir de 6 ans.
Organisé en partenariat avec Le Phénix
Réservation en mairie (03 27 28 10 20)
Ou auprès du Phénix (03 27 32 32 32)



Dimanche
7

REPAS DANSANT DU CLUB SENIOR SARRASINS

A l'occasion des 10 ans du club, un repas est organisé à **12h30** à la salle des fêtes et sera animé par l'orchestre « TOP 5 ».
Menu : Potage Argenteuil, Alliance de Foie gras de canard et Lucullus en habit de fruits, Trou normand, Rumsteck sauce bordelaise et ses légumes, Assiette de 3 fromages, Vacherin, café.
Tarif : 30€ pour les adhérents boissons comprises (vin rouge, rosé, blanc, eau) et 35€ pour les invités. Réservations et règlement auprès de Mme ROMBY : **03.27.29.11.06**

Jeudi
18

DON DU SANG

A la salle des fêtes de Famars, dès **14h**.



Samedi
27

PERMANENCE DE LA GENDARMERIE NATIONALE

La Gendarmerie recevra en mairie de Famars, de 9h à 11h, pour **répondre à vos questions en matière de sécurité**.
Permanence de renseignements (pas de dépôts de plainte)



Dimanche
28

SOUVENIR DES DEPORTES

A 11h, dépôt de gerbes place des Déportés, suivi du verre de l'amitié en mairie.

Du
29 Avril

EVENEMENT « AU CŒUR DE L'AFRIQUE NOIRE » ORGANISE PAR LE CLUB LEO LAGRANGE

A la salle des fêtes.

Au
01 Mai

Exposition culturelle et artisanale : le 29 avril de 16h à 18h ;
les 30 avril et 1^{er} mai de 10h à 12h et de 15h à 18h. Entrée gratuite
et ouverte à tous
**Rencontre, conférence, débat, concert de musique africaine,
danse de l'union** : le mercredi 1^{er} mai à partir de 16h



Mercredi
1^{er} Mai

MEDAILLES DU TRAVAIL ET DE LA FAMILLE

Réception à 11h en mairie. Huit personnes recevront le diplôme de la médaille du travail

Du
4
au 7 Mai

DUCASSE SUR LA PLACE DES DEPORTES

Attractions foraines durant 4 jours.
Les enfants nés à partir du 1^{er} janvier 2005 jusqu'au 31 décembre 2017 et ne fréquentant pas les écoles de Famars, peuvent venir chercher leurs tickets en mairie (2 tickets valables uniquement le lundi)



CONCOURS DE BELOTE

Le vendredi 3 mai à 18h30 au Café de l'Avenue. Organisé par la municipalité.

LA MAIRIE SERA FERMEE LES SAMEDIS 6 et 20 AVRIL

INSCRIPTIONS A L'ECOLE JOLIOT CURIE DE FAMARS

Madame LEFEBVRE, directrice, fera les inscriptions pour la rentrée de septembre 2019 :

les 26 avril, 2 mai, 10 mai et 17 mai
de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30



Veillez-vous munir : du livret de famille, du carnet de santé, du certificat de radiation (si votre enfant était déjà scolarisé ailleurs), ainsi que du certificat d'inscription délivré par la mairie de Famars (sur présentation du livret de famille et d'un justificatif de domicile).

Les enfants de 2 ans, nés avant le 1^{er} septembre 2017, dont la santé et la maturation psychologique sont compatibles avec la vie collective en milieu scolaire, peuvent être admis à l'école maternelle dans la limite des places disponibles. Ils seront préinscrits et leur admission sera confirmée fin juin.

LE CLUB SENIORS SARRASINS

Réunions à la salle des Fêtes le **jeudi 4 et le mercredi 17** de 14h00 à 17h00, et le **jeudi 25 avril (repas des Anniversaires)** dès 12h.

Contact : Mme Romby 03 27 29 11 06

CADEAU DE LA FETE DES MERES

Inscriptions en mairie du **8 au 26 avril**. (pour les nouvelles inscriptions, merci de présenter le livret de famille et un justificatif de domicile).

Distribution du cadeau à la mairie le **25 mai de 9h à 12h**.



RETROSPECTIVE DU CONCERT AU PHENIX LE 31 JANVIER



Un beau succès pour le concert de l'Orchestre National de Lille le 31 janvier. Grâce au partenariat entre la commune et le Phénix, 44 Sarrasins ont pu bénéficier de places réservées à tarif réduit. Prochain rendez-vous musical le 28 mai à Famars avec l'Opéra-Bus.

Photo © PONTE Ugo

LA BIBLIOTHEQUE

« La vie est brève au regard de la quantité de livres qu'il y a à lire ! » (Giacomo Léopardi)

Venez découvrir les nouveaux romans :

- M. Bussi : J'ai du rêve trop fort
- H. Coben : Ne t'enfuis plus
- D. Foenkinos : Deux sœurs
- R. Giordano : Cupidon a des ailes en carton
- G. Musso : La Vie secrète des écrivains (sortie 9/4)
- S. Perkins : Killer game
- A. Valogne : La Cerise sur le gâteau
- ... et bien d'autres encore !

Bibliothèque fermée le 21 avril (Pâques)

ACCUEIL DE LOISIRS DU MOIS DE JUILLET

Le centre de loisirs accueillera les jeunes de 4 à 17 ans du 8 au 26 juillet 2019. Les inscriptions auront lieu :

En mairie de Famars les :

- mercredi 22 mai de 14h à 19h
- jeudi 23 mai de 9h à 12h
- vendredi 24 mai de 14h à 19h

En mairie de Quérénaing le :

- mardi 21 mai de 16h à 19h

Au centre municipal d'Artres le :

- jeudi 23 mai de 16h à 19h



Dans l'éventualité d'une sortie en Belgique le 26 juillet, les enfants devront posséder une carte d'identité en cours de validité. **Pensez à effectuer la démarche rapidement.** Renseignements auprès du directeur, Franck DUJARDIN, au **03.27.28.10.20**.

COLLECTE DES DECHETS VERTS



La reprise aura lieu le **mardi 9 avril** puis tous les 15 jours jusqu'au 5 novembre.

FAMARS ATTAQUEE PAR LA PYRALE DU BUIS : AGISSONS !

La chenille est reconnaissable à sa tête noire et son corps vert clair, strié longitudinalement de vert foncé. De nombreuses verrues noires et de longs poils blancs isolés sont présents sur son corps. L'adulte apparaît sous forme d'un papillon nocturne de couleur blanc nacré, bordé de noir avec des irisations dorées et violacées spécifiques à l'espèce. Certains peuvent être totalement bruns.

Les chenilles se nourrissent de feuilles de buis, et provoquent des dégâts très importants sur leurs plantes hôtes. Elles tissent des toiles autour des plants infestés et laissent sur le sol de nombreuses déjections.



Photo © Friedrich BOHRINGER



Photo © Hélène RIVAL

Comment l'éliminer ?

- Laver les feuilles avec un jet d'eau puissant
- Traitement biologique : vous pouvez utiliser le *Bacillus thuringiensis kurstaki* (BKT). Le traitement doit être pulvérisé sur toute la surface de vos buis en prenant garde de bien mouiller également le dessous des feuilles. Quelques heures après l'absorption du produit, la chenille ne peut plus s'alimenter et meurt dans les jours suivants, il faut alors s'en débarrasser en la brûlant. Il est impératif de refaire un traitement préventif 8 jours après la première pulvérisation.
- Une fois cette étape effectuée, il est conseillé d'installer un piège à phéromones pour empêcher la prolifération des papillons.
- Après avoir éliminé les chenilles, relaver les feuilles avec un jet d'eau puissant. Les déchets de taille des buis contaminés doivent être brûlés. Si votre buis est trop infecté, il faudra le détruire.

Les chenilles se transforment courant avril et la reproduction a lieu de mai à fin octobre, il faut agir vite !

Source et conseils complémentaires : <http://www.conseils-coaching-jardinage.fr/2015/10/traitement-pyrale-du-buis/>

RUBRIQUE SPORTIVE

Retrouvez l'agenda des matches des clubs sur leurs sites et pages Facebook respectifs.

TENNIS DE TABLE SARRASIN : TOURNOI DE BELOTE ET VENTE DE TARTES

Le TTS Famars organise le **samedi 11 mai à 17h** à la salle des fêtes son **6e tournoi de belote** (ouverture des portes à 16h). Tarif : 10€ par doublette - nombreux lots à gagner.

En outre, pour le financement des activités du club, une **vente de flamiches et de tartes au sucre** sera également organisée ce 11 mai en partenariat avec la boulangerie "La Sarrasine" (7€ la flamiche ou la tarte - sur réservation auprès du TTS).

Pour tout renseignement sur ces actions, vous pouvez passer à l'étage de la salle des sports lors de l'entraînement du vendredi soir entre 18h et 20h30, ou contacter Benoît Van Cornewal (06.74.01.20.51).

CSL SECTION RANDONNEES : AGENDA DES RANDONNEES

Date	Lieu de départ	Circuit	Distance
Mardi 02/04	Gussignies	Circuit Roisin le Caillou qui Bique Départ du Baron	10 km
Mardi 23/04	Eglise de Jenlain	Circuit du soleil levant	7 km
Mardi 30/04	Au Baron à Gussignies	Circuit de la vallée du marbre	9 km

Rendez vous à 13h30 à la salle des sports pour un départ groupé en covoiturage à 13h45

Contact : le Président, Jean CAILLIET : 06.87.01.10.55